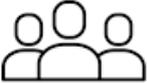
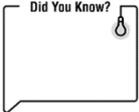


REPORTERS DE LA DEMOCRATIE

en bref

AVEC MONTAGE

MANUEL D'INSTRUCTIONS POUR L'ENSEIGNANT·E

 Public cible	Groupe classe du 3ème degré de l'enseignement primaire et du 1er au 3ème degré de l'enseignement secondaire toutes filières confondues.
 Nombre	12 à 24 élèves.
 Durée	+/- 2h (obligatoire avant le workshop)
 Courte description	Les élèves se répartissent en 4 groupes et préparent le reportage en approfondissant leurs connaissances sur : le chemin d'une loi, le Parlement, les partis, le travail parlementaire et la politique. Cette préparation permettra de réaliser un reportage étoffé (interview de parlementaire et commentaires).
 Objectifs pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre le travail parlementaire et le fonctionnement parlementaire • Travailler de manière collaborative à l'élaboration d'un reportage • Appréhender le travail journalistique et comprendre l'impact des choix faits au moment du montage (en comparant notamment les reportages faits à partir des mêmes images) • Rencontrer un·e élu·e et échanger avec elle/lui sur son travail. • Aller au Parlement et voir qu'on y a sa place en tant que citoyen·ne.
 Matériel	Tables amovibles pour travailler en petits groupes Impression des documents nécessaires : <ul style="list-style-type: none"> • Reporter de la démocratie en bref - Dossier • Reporter de la démocratie en bref - Missions

Cher enseignant, chère enseignante,

Vous avez inscrit votre classe au workshop « Reporters de la démocratie » avec montage au BELvue.

Lors de votre inscription, vous avez pu lire que le workshop Reporters avec montage demande une préparation en classe. Cette préparation est en effet indispensable afin que les élèves aient la connaissance suffisante pour travailler immédiatement au scénario de leur reportage dès leur arrivée au BELvue. Cette préparation devrait durer environ 2 à 3 heures et doit avoir lieu peu de temps avant votre venue au BELvue.

Pour réaliser l'activité vous aurez besoin des documents suivants :

- Reporter de la démocratie en bref - Dossier
- Reporter de la démocratie en bref – Missions

Le dossier de préparation est à imprimer entièrement, ainsi que les missions pour les élèves qui permettent une lecture active du dossier.

Le jour de votre venue au BELvue, la matinée débutera par la préparation de l'interview et du reportage, ainsi que des tests du matériel audiovisuel. Ensuite, nous nous rendrons au Parlement pour y tourner les séquences. Dans l'après-midi, les élèves pourront réaliser le montage de leur reportage.

Merci pour votre collaboration et à bientôt au BELvue !

Si vous avez des questions quant au déroulement de cette activité, n'hésitez pas à nous contacter par mail : education@belvue.be

L'équipe du Service Educatif du BELvue

Consignes pour la préparation en classe

Introduction

Vous pouvez expliquer le déroulement de l'activité à l'aide des consignes ci-dessous en mettant l'accent sur le travail en équipe, sur l'importance de connaître ses dossiers pour pouvoir réaliser un reportage.

Chaque groupe devra impérativement apporter son dossier complété avec le document missions.

Expliquez aux élèves que :

- Chaque groupe va réaliser une vidéo.
- Ce film va être tourné au Parlement
- Leur vidéo va contenir des commentaires, des questions posées au ou à la parlementaire, ainsi que ses réponses.

Pour des raisons liées à l'organisation du Parlement, nous ne savons pas malheureusement pas encore vous communiquer le nom du ou de la parlementaire que vous rencontrerez. Il s'agira d'un-e parlementaire francophone, si possible originaire de la province où se trouve votre école (mais cela n'est pas garanti).

Faire 4 groupes

- Préparez 4 à 6 tables de travail.
- Placez sur chaque table le document de préparation (le dossier) et les missions : autant qu'il y a d'élèves dans le groupe.
- Répartissez les élèves par groupe de 3 . Nous savons par expérience que l'animation fonctionne mieux quand la détermination du groupe se fait de manière ALEATOIRE.

Informations de base

- Vous expliquez le principe de l'animation aux élèves: ils et elles vont réaliser une vidéo par groupe.
- MAIS pour pouvoir réaliser la vidéo, les futurs reporters doivent d'abord appliquer la démarche d'un journaliste pour recueillir des informations sur leur sujet. *Qu'est-ce que le Parlement ? Comment est-il constitué ? Un homme ou une femme politique, un-e ministre, un-e parlementaire : est-ce la même chose ? En quoi ça me regarde ?*
- Les réponses à ces questions doivent être rédigées en phrases courtes et claires. Les élèves lisent d'abord les informations de base dans le dossier de préparation, puis répondent petit à petit à leurs missions.
- Pour réduire le temps de préparation, vous pouvez limiter le travail des élèves à une des thématiques du dossier. Il y a 4 thématiques distinctes aussi bien dans le dossier en bref que dans les missions. Chaque groupe peut travailler sur une thématique (en réalisant la mission d'une thématique) et ensuite expliquer le fruit de ses recherches aux autres groupes.
- Chaque élève reçoit un exemplaire du dossier de préparation, un exemplaire des missions.
- Les missions sont données par groupe mais chaque élève remplit son exemplaire.
- **Chacun apporte son exemplaire le jour de la visite !**

Le workshop

Le jour du workshop, quand les élèves arrivent, ils et elles prennent place dans le même groupe que celui formé en classe.

Un animateur ou une animatrice du BELvue se charge de gérer le workshop et de mettre les élèves au travail. Nous vous demandons cependant de rester avec la classe, vous êtes responsable de la discipline du groupe.

- **Matin:**

- Au BELvue, sur base de leur dossier, les élèves préparent en groupe les questions d'interview et le storyboard de leur reportage.
- Ensuite, nous partons visiter le Parlement pour y tourner les séquences.

- **Après-midi**

- Au BELvue, les élèves, avec l'aide de l'animateur-ice, réalisent le montage de leur reportage.
- Le Service Educatif envoie les vidéos réalisées dans la semaine.

Vous constatez que la **préparation** en classe est **indispensable** pour que l'activité soit efficace.

Nous vous remercions pour votre collaboration et serons heureux de vous accueillir prochainement dans nos locaux.

Pistes de réponses aux missions des élèves

Règle 1 :

.....

.....

Règle 2 :

.....

.....

Petite question : comment avez-vous procédé pour décider de ces règles ?

Mon groupe a-t-il été démocratique ?

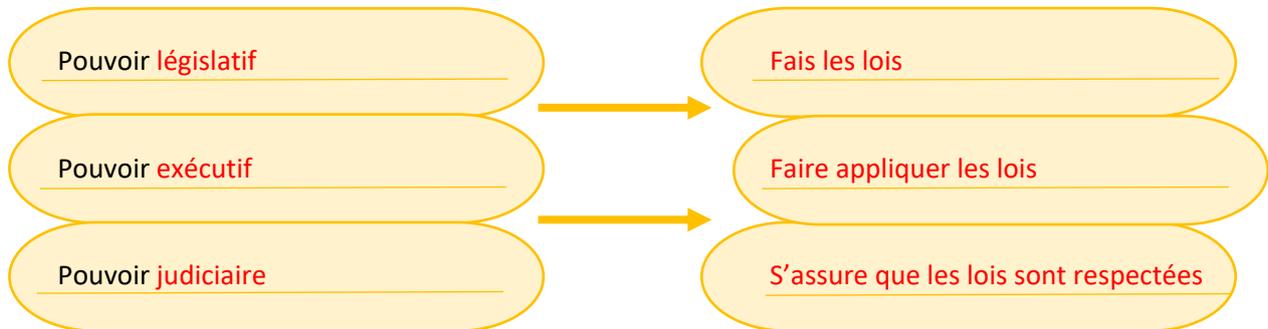
Lisez les phrases suivantes et, pour chaque phrase, mettez une croix dans la colonne « d'accord », « pas d'accord » ou bien « ? » (? = peut-être)

	D'accord	Pas d'accord	?
Nous avons bien réfléchi avant de prendre des décisions.			
Tout le monde était d'accord avec les décisions prises.			
Tout le monde a pu parler.			
Tout le monde a été écouté.			
Certain-es ont imposé leur avis.			
Les décisions ont été prises trop rapidement.			
En discutant, nous avons eu de nouvelles idées.			
Certain-es n'ont pas participé à la discussion.			

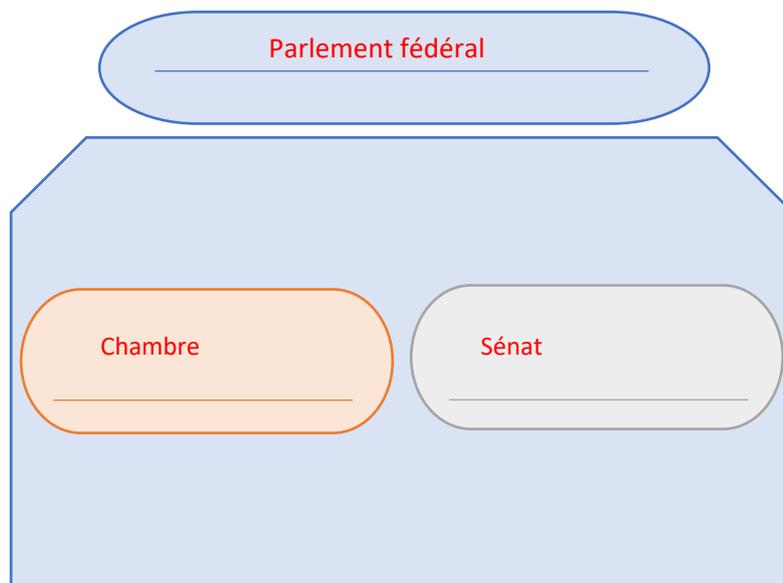
Une loi est une règle que le Parlement a décidé. Dans notre démocratie, c'est au Parlement qu'elles sont discutées et adoptées.

Mission 1 : sur le thème du Parlement

1. Quels sont les trois pouvoirs en Belgique et quelles sont leurs principales tâches ?



2. Ce schéma représente le Parlement fédéral. Écris les mots suivants à la bonne place : Parlement fédéral, Chambre, Sénat.



3. Comment s'appelle le bâtiment du Parlement fédéral ?

Palais de la Nation

4. Quelle est la tâche du Parlement fédéral que tu trouves la plus intéressante et pourquoi ?

.....

.....

.....

5. D'après toi.... Comment est-on arrivé à une meilleure répartition homme et femme dans les Parlements ?

Les hommes sont plus restés à la maison (sans travailler) et les femmes ont pu se lancer en politique.	
On a du faire des lois pour obliger à une plus grande représentation des femmes aux positions de pouvoir et donc en politique.	X

6. Et toi que pense-tu de cela ? Est-ce important que des femmes soient parlementaires ?

.....

.....

.....

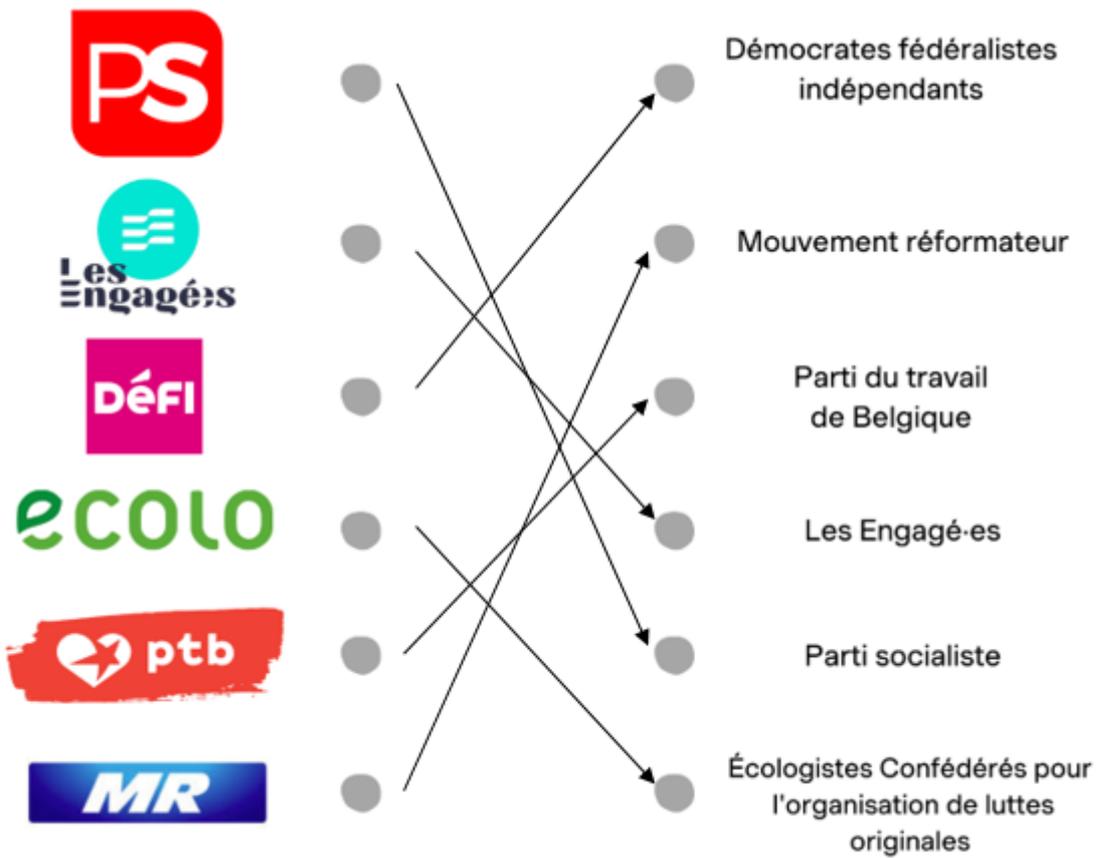
.....

.....

.....

Mission 2 : sur le thème des partis politiques

7. Aide-toi de la page 18 à 23 pour relier le logo du parti à son nom complet.



Au Parlement fédéral siègent également les représentant·es des **partis néerlandophones**. Voici leurs logos et leurs noms complets.

PARTI	NOM COMPLET
	Christen-Democratisch en Vlaams
	Groen
	Socialistische partij anders
	Vlaams belang
	Vlaamse liberalen en democraten
	Partij van de Arbeid van België
	Nieuw-Vlaamse Alliantie

8. Rouge, bleu, jaune, ... tant de couleurs ! Ecris le nom de chaque parti à côté de la couleur qui lui correspond.

PARTIS NEERLANDOPHONES	COULEURS	PARTIS FRANCOPHONES
vooruit		PS
Groen		Ecolo
NVA Vlaams Belang		
Opren VLD		MR
		Défi
CD&V		Les engagés

9. Certains partis ont les mêmes tons, les mêmes couleurs dans leur logos. Pourquoi ? Ont-ils les mêmes priorités politiques ?

Les partis politiques utilisent un code couleur qui leur permet de mettre en avant les valeurs qu'ils défendent. Traditionnellement, le rouge est la couleur des partis de gauche, le bleu celle des partis de droite, l'orange celle des partis centristes, le vert celle de l'écologie politique. Le noir et le jaune sont les couleurs du drapeau flamand. Quant à l'amarante, c'est la couleur choisie par le FDF. C'est aussi un mélange de rouge, de vert et de bleu.

Jusque dans les années 60-70, les partis étaient unitaires. Il y avait un seul parti socialiste, un seul parti libéral et un seul parti catholique. Puis, dans le contexte de la fédéralisation de l'Etat, les trois partis traditionnels se sont scindés en deux ailes : l'une néerlandophone, l'autre francophone. On parle de partis politiques communautaires. Par la suite, de nouveaux partis politiques sont apparus : Ecolo-Groen, la NVA, le Vlaams Belang, le FDF.

10. Y a-t-il un parti néerlandophone et un parti francophone pour chaque couleur ? À ton avis pourquoi?

Oui à peu près sauf pour les partis nationalistes flamand car il n'y a pas de parti nationaliste francophone qui recueille suffisamment de voix pour se faire représenter au Parlement.

Mission 3 : sur le thème de la loi

11. Combien de temps faut-il pour qu'une loi soit votée ?

- A. 6 mois à 1 an
- B. 1 à 2 ans
- C. 2 à 3 ans

12. Quelles sont les différents types de lois qui existent ?

- 1. Lois normales
- 2. Lois spéciales
- 3. Constitution

13. La création de ces lois est-elle la même ? Oui ou non ? Explique la ou les différences.

Non. Pour créer ou modifier une Loi Spéciale ou la Constitution les règles sont beaucoup plus strictes. Il faut ainsi avoir la majorité des votes pour créer ou modifier une loi spéciale par exemple.

14. Comment une loi est-elle créée ? Voici les étapes par lesquelles passe une loi avant d'entrer en vigueur.

Replace-les dans l'ordre.

1	2	3	4	5	6
D	A	E	B	C	F

(A) Le texte est discuté en commission.

(B) Le texte est rediscuté en séance plénière. Il est ensuite voté. S'il obtient une majorité, il devient une loi.

(C) La nouvelle loi est signée par le roi.

(D) Un ou une parlementaire a une idée pour une nouvelle loi et il ou elle rédige son idée dans un texte (il ou elle propose une loi).

(E) Le texte est éventuellement adapté et voté en commission.

(F) La nouvelle loi paraît au Moniteur belge.

Mission 4 : sur le thème des parlementaires

15. Quelles sont les conditions à remplir pour devenir parlementaire ?

1. Être Belge
2. Jouir de ses droits politiques et civils (ne pas avoir commis de crime grave et être sain d'esprit)
3. Avoir 21 ans
4. Avoir son domicile principal en Belgique

16. Pour devenir parlementaire faut-il être membre d'un parti ? Oui ou **non**.

17. Complète cette phrase :

Si tu n'es pas membre d'un parti, tu te présentes comme candidat ou candidate **indépendant.e**

18. Voudrais-tu devenir parlementaires ? Pourquoi ? Explique en quelques mots.

.....

.....

.....

19. Pourrais-tu donner un argument d'une des personnalités politiques reprises dans le dossier, qui explique pourquoi elle s'est engagée en politique ?

.....

.....

.....

Quiz « journaliste au Parlement »

Quelle est la suite de la phrase ? Indique la bonne lettre dans la colonne « ? ».

PHRASE	A – B – C	?
1. Dans une démocratie, les lois sont faites par ...	A. le peuple. B. les hommes et les femmes les plus puissant-es. C. les représentant-es élu-es par les citoyen-nés.	C
2. Un parti politique est ...	A. un groupe de gens qui veulent faire évoluer la société. B. un groupe de ministres. C. un endroit où les parlementaires travaillent.	A
3. un-e parlementaire est choisi-e par ...	A. les président-es des partis politiques. B. les citoyen-nés qui ont voté pour lui ou elle aux élections C. les ministres du gouvernement.	B
4. Un parlement est un lieu où ...	A. les ministres se réunissent B. où les gens qui ne respectent pas la loi sont jugés C. où les parlementaires font des lois	C
5. Lors d'une séance plénière ...	A. les parlementaires se réunissent toutes et tous ensemble. B. les parlementaires se réunissent en petits groupes. C. le secrétariat du Parlement se réunit.	A
6. Une salle de commission est un lieu où ...	A. les ministres composent le gouvernement. B. un groupe de parlementaires discute d'une proposition/projet de loi. C. les commissaires de police interrogent les détenu-es.	B
7. Un-e ministre doit ...	A. voter des lois au Parlement. B. contrôler le travail du Parlement. C. faire appliquer les lois.	C
8. Un-e parlementaire peut ...	A. proposer des lois. B. mettre des lois en pratique. C. juger ceux/celles qui ne respectent pas les lois.	A